

Héros, Homme, Père¹

Voilà un an demi que nous tentons de travailler sur, autour, et au travers de ce texte de Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*. Travailler au sein d'un groupe n'est pas sans poser certaines questions, prendre la parole ici en pose sans doute d'autres pour moi. Car il faut bien dire que c'est la première fois que je m'essaye à cet exercice dans ce contexte particulier. Aussi, au vu des difficultés qui ont été les miennes pour tenter de rassembler mes esprits en vue de la rencontre de ce jour, j'ai souhaité rester assez bref pour ce qui est de mon intervention.

Mon idée n'est sans doute pas celle d'aborder une question théorique, et de tenter d'en déplier un ou des aspects. Mon idée est plus celle de ce que je tiens pour être un témoignage, à propos d'une expérience de lecture dont les détours, les espoirs, les articulations heureuses ou malheureuses, aussi les doutes, les impasses, les zones d'ombre, sont inscrits dans l'histoire de notre cartel. Aussi je me contenterai d'essayer de formuler des questions plutôt que de tenter d'y répondre.

La préparation de cette rencontre des cartels a été l'occasion d'une relecture du *Moïse* de Freud, d'un bout à l'autre, d'une seule traite si je puis dire. Au cours de cette relecture, j'ai été particulièrement sensible aux différents termes qu'utilise Freud, tour à tour, pour désigner Moïse. J'en ai ici retenu trois : le héros, l'homme, et le père, ou plutôt ce que Freud considère comme des traits paternels.

Si Moïse est un héros, il n'est pas tout à fait un héros au regard de la légende classique. Dans le premier des trois essais qui composent son livre, Freud le souligne, il y a un écart entre le mythe classique du héros et l'histoire de Moïse. Sans revenir sur le développement que fait Freud, celui-ci ne retient qu'une caractéristique susceptible de faire de Moïse un héros : « l'assurance que l'enfant a survécu en dépit de fortes violences extérieures² ». Par des retournements, des déplacements, Freud reconstitue une histoire mythique de Moïse. La légende de l'exposition devient synonyme de sauvetage plus que d'abandon, la place des familles dites « modestes » et « de haut rang » sont à intervertir, et nombre d'autres détails ont dû être rajoutés dans un second temps pour « convenir aux conditions particulières du cas³ ». Le décodage du mythe proposé ne permettrait pas de décider si Moïse était ou non égyptien, même si

¹ Intervention du 22 juin 2008 à Paris, dans le cadre de la journée commune des Collectifs de travail de l'EPSF et du Portant des cartels de *la lettre lacanienne, une école de psychanalyse*.

² S. Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste* [1939], Paris, Gallimard, Folio essais, 1986, p. 72.

³ *Ibidem*, p. 72.

Freud finit par l'affirmer : Moïse fut un Égyptien, probablement de haut rang, dont la légende a fait un Juif. Ma question demeure celle du statut de Moïse comme héros au vue de ce décalage par rapport au mythe classique de la naissance du héros. Moïse serait-il un héros pas tout à fait comme les autres ?

Si Moïse est un homme, alors il est un « grand homme⁴ ». Freud consacre un chapitre à cette question dans la dernière partie du livre. Mais il insiste d'emblée sur l'ambiguïté de cette notion de « grand homme ». Ce dernier possède des qualités de l'esprit, psychiques et intellectuelles, et influence ses contemporains de deux manières : par sa personnalité et par l'idée pour laquelle il s'engage. Comment l'homme acquiert-il cette importance ? Nul doute pour Freud que cela relève d'un « besoin d'autorité⁵ » des masses, de la nécessité d'une instance que l'on puisse admirer, à laquelle on doit se soumettre, quitte à être maltraités par elle. Ce besoin d'autorité, Freud en fait ce qu'il nomme « la nostalgie du père⁶ », qui habite en chacun depuis l'enfance. Les traits du grand homme sont donc des traits paternels. L'homme ne peut être envisagé que sous l'angle du père. On passe ici de l'Homme au Père, on passe à Moïse comme Père. Même s'il semble bien que Freud ne le désigne jamais directement comme tel.

Peut-on alors penser qu'un homme ne se conçoit qu'en référence au père, à ces « traits paternels » dont parle Freud ? D'où vient alors ce lien entre homme et père, de quoi l'homme se soutient-il pour accéder à l'incarnation de ces mêmes « traits paternels⁷ » ?

Si Moïse est un père, ou plutôt si l'on peut reconnaître à Moïse des traits paternels, ne serait-ce pas parce ce qu'il se soutiendrait du patriarcat et de ce « progrès dans la vie de l'esprit⁸ » qu'avance Freud ? Selon Freud, le renoncement aux pulsions est une étape des plus importantes sur le chemin de ce qu'il nomme « l'hominisation⁹ », et ce via le développement de la langue. Le remplacement du matriarcat par le patriarcat aurait constitué un progrès de la civilisation. Et il faudrait y voir une découverte, celle de l'âme comme principe spirituel au sein de l'individu. Peut-on penser que c'est la figure du Père qui serait à cette place d'instance spirituelle ? N'est-ce pas là où il faut voir le progrès avancé par Freud ?

Héros, Homme, Père. Moïse est à la fois chacune de ces figures, sans en occuper vraiment aucune des places, sans y être jamais tout à fait.

⁴ *Ibidem*, p. 203.

⁵ *Ibidem*, p. 207.

⁶ *Ibidem*, p. 207.

⁷ *Ibidem*, p. 207.

⁸ *Ibidem*, p. 210.

⁹ *Ibidem*, p. 213.

C'est après avoir écrit les quelques lignes qui précèdent que quelque chose m'est apparu d'un lien possible entre cette relecture du livre de Freud, et un travail récent mené par ailleurs et en parallèle, concernant notamment ces questions du Père, des pères, de la fonction paternelle, dans notre monde contemporain. Il est maintenant sans doute plus aisé pour moi de comprendre ce qui avait bien pu me mettre sur la piste de cette question : qu'est-ce qu'un père ? Peu de doute que cette question parcourt toute l'œuvre de Freud comme elle traverse tout le *Moïse*. Et quelque chose peut laisser penser que notre monde contemporain renvoie à la psychanalyse sa question. L'enjeu est peut-être de ne pas cesser de s'en emparer plutôt que de la fermer pour proposer les fondations de ce qui serait un nouvel ordre du monde. Le livre de Freud ne nous met-il pas sur cette voie ? À partir et au-delà de cette question du Père — je commence tout juste à m'en rendre compte —, il m'a semblé que *l'Homme Moïse* ouvrirait également à de nombreuses questions aujourd'hui plus que jamais d'actualité. On peut dire que c'est cette modernité de l'œuvre qui m'est apparue, en ce sens où semblent y être déjà articulées certaines questions aujourd'hui largement débattues.

Pour exemple, cette question de la « nostalgie du Père¹⁰ » évoquée par Freud. Comment ne pas avoir en tête à cet endroit ce « déclin social de l'imago paternelle¹¹ » formulée par Lacan en 1938 ? N'y a-t-il pas là à constater que cet affaiblissement est peut-être plus ancien qu'on ne le croit ? Comment faire alors le lien avec l'idée que le déclin du religieux serait en position d'incarner la principale manifestation de ce qui serait le déclin du Père dans nos sociétés contemporaines ? Ne sommes-nous pas aujourd'hui face à des repères paternels qui vacillent, qui sont remis en question, qui se disent autrement peut-être ? Le père du patriarcat est peut-être tombé de son piédestal, et avec lui quelque chose semble bien avoir été perdu. Certains y verront une catastrophe, d'autres une aubaine. Mais ce déclin ne doit pas nous faire perdre de vue que nous aurons toujours affaire à cette perte, une perte irréductible, que nous le voulions ou non. Une perte qui a sans aucun doute précédé le déclin. Une perte qui nous constitue en tant qu'êtres de langage. Une autre question s'impose donc : nous sommes-nous vraiment affranchis du patriarcat ?

Nous pouvons nous douter alors que ce qui avait disparu ferait tôt ou tard retour, sous la forme d'un amour encore plus grand pour ce Père désormais déchu de son autorité. C'est ce que Freud décrit déjà dans le *Moïse* comme ce « besoin d'autorité¹² » des masses. Notre social en atteste peut-être : je pense par exemple à la mise au-devant de la scène d'extrémismes des plus radicaux, politiques ou religieux. Dans cette perspective, il me revient ce questionnement qui a été le mien dans ce travail parallèle évoqué plus haut, et « imprégné » de ma lecture du *Moïse* si je puis dire, concernant la relation médecin-malade, dont

¹⁰ *Ibidem*, p. 207.

¹¹ J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu. Essai d'analyse d'une fonction en psychologie » [1938], *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 60.

¹² S. Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, op. cit., p. 207.

l'examen au regard de sa dimension historique peut nous mettre sur la voie de certains des effets de l'abolition de la puissance paternelle dans notre social et notre clinique actuels.

En effet, le mode de relation qui unit le médecin à son patient a été l'objet de remaniements considérables au cours de ce dernier siècle. Le développement du concept de « consentement¹³ » apparaît comme

¹³ Dans le domaine de l'expérimentation humaine, il est courant de distinguer deux périodes dans l'histoire du concept de consentement : avant et après le code de Nuremberg de 1947, résultat du procès des médecins nazis responsables de tortures sur les déportés, sous prétexte d'« expérimentations cliniques ». Ce procès et les questions qui y furent alors soulevées constituent un événement d'une portée historique fondamentale à la fois sur le plan juridique et médical. C'est à l'issue de ce procès qu'il faut situer la naissance de la bioéthique moderne. En effet, le Code fixe la légitimité des expérimentations médicales, et envisage la protection des sujets qui y participent : c'est la naissance du fameux « consentement éclairé ». Le principe du consentement volontaire est l'objet du premier article du Code, qui dans son ensemble constitue l'un des fondements du développement actuel de l'éthique médicale.

Ainsi le consentement s'impose-t-il dès lors en tant qu'un des concepts centraux de cette éthique médicale moderne qui est en train d'émerger. Il apparaît que les monstruosité réalisées sur des déportés au nom de la science, attestent d'un véritable bouleversement des pratiques médicales, au point qu'un « besoin d'éthique » s'est imposé avec force pour exiger le respect de la personne et de la dignité humaine. En France, le consentement éclairé bénéficie d'une impulsion décisive avec la loi Huriet-Serusclat, qui définit en 1994 avec précision les caractéristiques d'un consentement « libre, éclairé et exprès » devant être recueilli auprès des personnes se prêtant aux recherches biomédicales. La même année, le consentement entre dans le code civil (loi relative au respect du corps humain), et l'année suivante dans le nouveau Code de déontologie médicale. D'un principe assez vague et peu discuté, le consentement éclairé est devenu progressivement une sorte d'institution, abondamment analysée et controversée.

Consentir signifie, étymologiquement parlant, sentir ensemble, penser ensemble. L'importance prise par les notions d'information et de consentement s'est réalisée dans un souci de rééquilibrer le rapport médecin-malade. D'un point de vue éthique, ces notions permettent en théorie d'encourager la prise de décisions qui se voudraient rationnelles. Surtout elles cherchent à promouvoir l'autonomie du patient (concept dont le consentement découle directement), qui reste le fondement de cette exigence. Ainsi la relation médecin-malade met en jeu un patient qui, pleinement informé par un médecin qui serait son égal dans une relation de prestataire de service, est responsable des décisions thérapeutiques qui le concernent.

Le consentement comme outil de protection des patients est, depuis une trentaine d'années environ, au centre de nombreuses réflexions, notamment d'équipes anglo-saxonnes. Certains de ces travaux conduisent dans de nombreux cas à surestimer l'importance d'un processus, du seul point de vue de sa finalité, dont on voit mal comment il pourrait rendre compte de situations éthiques et relationnelles parfois des plus complexes. Le chemin plus récent pris par certains sociologues de considérer la relation médecin-malade, non pas en tant que relation duelle, mais au centre d'un système social sur lequel elle agirait en se soumettant à des effets de retour, a permis une nette avancée sur le plan d'une analyse qui s'oriente désormais vers la « pluridisciplinarité », signifiant de la modernité s'il en est. L'accent a été alors mis sur cette importance d'envisager la relation médecin-malade au centre du système social dont elle est issue, notamment à la lumière des relations d'autorité et de pouvoir qui le régissent.

emblématique de cette évolution. Dans la deuxième partie du XX^e siècle, dans les suites directes des atrocités nazies et du procès de Nuremberg, ce concept s'est imposé au sein d'une relation médecin-malade qui venait de s'affranchir du paternalisme ancestral sur lequel elle était fondée depuis toujours. L'examen des modifications de la relation médecin-malade dans notre monde contemporain peut peut-être rendre compte de certains effets du déclin du père dans la modernité. Le passage du paternalisme au consentement puis à l'éducation dans la relation médicale interroge ce qui a pu se jouer dans la destitution d'une place dévolue à l'autorité au profit de l'avènement de l'ère de la responsabilité. La notion d'individu libre et autonome s'est imposée comme une nécessité de notre postmodernité. Mais si l'abandon d'un certain paternalisme médical n'est plus à prouver, il semble qu'il ne soit pas pour autant vraiment mort.

Le concept de consentement a une histoire qui a transformé cette relation sociale si particulière liant le patient à son médecin, en destituant ce dernier de sa position paternaliste ancestrale pour lui signifier le temps révolu de la toute puissance, et l'avènement d'une nouvelle époque, celle de l'individu libre et éclairé de droit. Cette histoire n'est pas sans rappeler celle du père du patriarcat, et tout se passe comme si le consentement s'inscrivait dans ce mouvement du déclin du Père, jusqu'à en représenter une des figures contemporaines.

Cette nouvelle figure de la liberté, incarnée par ce sujet sommé de consentir pour son bien-être supposé, ne cache-t-elle pas ce qui serait le paternalisme des temps modernes ? Il ne s'agit bien sûr pas de remettre en question le droit du patient à l'information et au consentement, bien au contraire. Il s'agit plutôt de s'attacher à ne pas confondre révélation et information, tout comme vérité et savoir.

Qu'est ce qui peut sous-tendre ce souci de transparence, de sincérité, d'information objective et entière ? Nous ne pouvons que prolonger cette dernière question par une autre : le consentement ne cache-t-il pas, derrière son aspiration à la préservation de l'autonomie, le retour à une figure paternaliste autoritaire du côté du médecin ? Ne sommes-nous pas là face à un déni, démenti, ou désaveu de ce retour dont on chercherait à effacer la trace ?

Et nous voici revenus sur les traces de Moïse... Cette question du démenti traverse elle aussi tout le *Moïse*. Freud nous a pourtant bien sensibilisés au fait que la trace ne s'efface jamais vraiment, le démenti en lui-même étant là pour témoigner du caractère d'inscription dans l'éternel de ce que l'on cherche à cacher. Mais de quel meurtre s'agit-il ? Le meurtre annoncé du paternalisme médical n'en cacherait-il pas un autre moins avouable ? Et si c'était de la mort du sujet, ou de son âme, dont il était question ? À la fin des années trente, Freud visionnaire nous met déjà en garde face aux dangers du progrès de la science. Et nous voilà à l'heure d'une horloge biologique où le géniteur serait le seul père reconnu, et où la science avance qu'elle est en mesure de décrypter l'énigme de

la paternité. Serait-elle finalement en passe de parvenir au terme de cette tâche de « libérer une nouvelle partie du monde de son âme¹⁴ » ?

Enfin, pour terminer sans conclure, le texte de Freud n'est pas sans interroger ce que seraient les figures imaginaires du Père. Le héros en est une, Moïse en est peut-être une autre. Les nouvelles figures idéales du père restent encore à être définies, et la psychanalyse s'y est attelée déjà depuis longtemps. Depuis sa naissance même. Et en ce sens son expérience en la matière, si l'on peut dire, lui permet de pouvoir modérer certaines positions, de limiter l'inquiétude, de ne pas être nostalgique des temps anciens, tout en prenant acte de cette place supposée vacante de l'autorité.

Vous l'aurez constaté, mon esprit semble être encore resté dans la nébuleuse de cette lecture des dernières pages extraordinaires du *Moïse*, sur ce dernier chapitre intitulé « l'évolution historique¹⁵ ». La suite de l'histoire dira peut-être que le *Moïse* n'en a pas fini de nous faire évoluer.

Bibliographie

- J.-P. Caverni, R. Gori, *Le consentement, droit nouveau du patient ou imposture ?*, Paris, Éd. In press, coll. « Champs libres », Paris, 2005.
- J. Clavreul, *L'ordre médical*, Paris, Seuil, 1978.
- J. Delumeau, D. Roche, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- J. Dor, *Le Père et sa fonction en psychanalyse*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2008.
- S. Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste* [1939], Paris, Gallimard, Folio essais, 1986.
- J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu. Essai d'analyse d'une fonction en psychologie » [1938], *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.
- J.-P. Lebrun, *Un monde sans limite*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1997.
- A. Vanier, *Homme/père*, transcription d'une intervention aux journées d'études d'Espace Analytique *Quels parents aujourd'hui ?* qui se sont tenues à Paris les 24 et 25 mars 2001, organisées par Patrick Delaroche, Guy Sapriel et Bernard Toboul.

¹⁴ *Ibidem*, p. 214.

¹⁵ *Ibidem*, p. 237.